PHILOPARTNERS
LA CONFORMITÉ SANS CULPABILITÉ
GROUPE PHILODÈME

FORMATION PRATIQUE · INTERENTREPRISES · INTRA-ENTREPRISE

RGPD EN TPE/PME : REPRENDRE LA MAÎTRISE DE SES DONNÉES

Dernière mise à jour le 12/11/2026

OBJECTIFS

Identifier les risques, corriger les pratiques et piloter ses obligations en autonomie, à partir du dossier d'une TPE/PME fictive confrontée à des situations concrètes.

- Identifier les traitements de données personnelles et vérifier leur finalité, leur base légale et leur proportionnalité.
- Repérer les pratiques présentant un risque et déterminer les corrections adaptées.
- Examiner les conditions d'accès, de transmission, de conservation et de sous-traitance des données.
- Documenter les décisions et construire un plan d'actions RGPD réaliste.
- Reconnaître les situations nécessitant une analyse ou une expertise complémentaire.

PUBLIC CONCERNÉ

- Dirigeants de TPE et PME,
- Responsables RH,
- Collaborateurs administratifs,
- Personnes chargées de la gestion des données personnelles.

PRÉ-REQUIS

Aucun prérequis juridique ou informatique.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Dates, lieux, modalités d'accès et délais de mise en place communiqués lors de la demande de session.

KIT DOCUMENTAIRE : 6 OUTILS MODIFIABLES

• Grille d'autodiagnostic RGPD
• Registre simplifié des traitements
• Matrice de décision et de priorisation
• Grille de vérification des prestataires
• Fiche de gestion des incidents
• Tableau de pilotage et plan d'actions

Tarif	**Dès 249 € Net de taxe** Classe virtuelle 249 € · Présentiel 315 € par participant · Intra sur devis
Contact	**Daphné Derkaoui** Tél : 06.59.99.39.55 Courriel : contact@philopartners.fr

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

7 heures en présentiel ou en classe virtuelle, en interentreprises ou en intra-entreprise (session dédiée, sur devis).
Fil rouge : le dossier d'une entreprise fictive commun aux trois séquences, pour apprendre à prendre des décisions justifiées et applicables.

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

- **Apports réglementaires** ciblés, illustrés par des situations professionnelles.
- **Exercices individuels ou collectifs** de diagnostic et de prise de décision.
- **Mise en pratique des outils** documentaires remis.
- **Analyse et justification** des corrections proposées.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous nous engageons à rendre nos formations accessibles à tous. Les besoins d'aménagement liés à une situation de handicap peuvent être signalés en amont afin d'étudier les adaptations possibles. Pour toute demande, contactez **contact@philopartners.fr**.

Niveau	Modalités	Attestation	Durée
Tous niveaux	**Présentiel · Classe virtuelle Intra-entreprise**	**Oui, en fin de formation**	**7 heures**

PROGRAMME

SÉQUENCE 1 (2 H) : VOTRE ENTREPRISE COLLECTE-T-ELLE DES DONNÉES QU'ELLE NE DEVRAIT PAS ?

Comprendre les obligations

- Données personnelles et catégories particulières ; responsable de traitement et sous-traitant
- Principes du RGPD : finalité, licéité, minimisation, exactitude, conservation, sécurité, responsabilité
- Bases légales des traitements courants ; obligations d'information des personnes
- Pertinence des données collectées et durées de conservation

***Mise en pratique* : « *On garde ou on supprime ?* »** *fichier de prospects, formulaire client, dossier salarié et archives à examiner.* ***Productions* :** *première grille d'autodiagnostic, deux traitements dans un registre simplifié, décisions de conservation, correction ou suppression justifiées.*

SÉQUENCE 2 (3 H) : QUI ACCÈDE AUX DONNÉES, OÙ VONT-ELLES ET QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈME ?

Sécuriser les pratiques

- Risques liés aux accès, aux habilitations et au partage de fichiers ; sécurisation des échanges
- Garanties attendues des prestataires qui traitent des données pour le compte de l'entreprise
- Droits des personnes et traitement de leurs demandes
- Reconnaître une violation de données ; documentation interne, notification à la CNIL, information des personnes

***Ateliers* :** *« Qui aurait dû avoir accès à ce fichier ? » (document RH transmis par erreur) ; « Notre prestataire s'occupe de tout » (cas de sous-traitance) ; « Un e-mail envoyé au mauvais destinataire » (gestion d'incident).* ***Productions* :** *grille de vérification des prestataires, fiche de gestion d'incident, mesures correctives argumentées.*

SÉQUENCE 3 (2 H) : COMMENT MAINTENIR LA CONFORMITÉ SANS CRÉER UNE USINE À GAZ ?

Passer des constats aux actions

- Classer les anomalies selon leur risque et leur urgence
- Définir les responsabilités : direction, collaborateurs, référents internes, prestataires
- Déterminer les preuves à conserver ; suivre les corrections et les révisions périodiques
- Identifier les situations nécessitant une expertise complémentaire

***Atelier final* : « *Vous avez sept jours pour présenter vos priorités à la direction* ».** *retenir cinq actions prioritaires (problème, correction justifiée, responsable, échéance, justificatif de suivi).* ***Production* :** *plan d'actions RGPD structuré et présentation argumentée.*

Références : règlement (UE) 2016/679 (RGPD) ; loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée ; recommandations et guides de la CNIL. Cette formation donne une méthode pour examiner et corriger les pratiques courantes : elle ne constitue ni un audit individualisé ni une garantie de conformité complète.

NOS PLUS

• Un dossier d'entreprise fictive suivi sur les trois séquences, jusqu'à un plan d'actions présenté à la direction.
• Six outils modifiables, à adapter aux traitements et aux risques propres à chaque entreprise.

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Daphné Derkaoui	Études de cas et productions des ateliers Évaluation finale : cinq corrections prioritaires justifiées et suivies dans un plan d'actions	Attestation de fin de formation